



Stigmatisation et COVID-19 : énoncé de position de SPO

CONTEXTE

La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une hausse de la stigmatisation et des préjugés à l'endroit des personnes qui ont contracté le virus. La stigmatisation est un comportement négatif fondé sur des stéréotypes à propos de personnes ayant une maladie donnée¹. En raison de cette stigmatisation et des jugements à l'égard des personnes infectées par le coronavirus, parfois qualifiées, entre autres, de « superinfectrices », la COVID-19 touche certains groupes de façon disproportionnée. La stigmatisation peut donner lieu à des comportements discriminatoires; en effet, certaines personnes peuvent faire l'objet de discrimination ou être stéréotypées en raison d'un lien perçu avec la maladie. Les mesures de santé publique, qui sont essentielles pour la prévention et l'atténuation de la COVID-19 au sein de notre collectivité, peuvent également exacerber la stigmatisation et aggraver les inégalités sociales préexistantes.

La stigmatisation peut saper la cohésion sociale et ostraciser certains groupes, ce qui peut contribuer à augmenter la probabilité que le virus se propage et rendre plus difficile le contrôle d'une écloison de COVID-19². Elle peut amener les gens à cacher leurs symptômes de COVID-19 pour éviter la discrimination, les décourager de se faire soigner ou d'adopter de saines habitudes de vie, ou encore les dissuader de respecter les recommandations de santé publique. Les personnes stigmatisées peuvent faire face à l'évitement social et subir des rejets et même de la violence physique³. La stigmatisation est aussi associée à une moins bonne santé physique, mentale et émotionnelle³.

Les groupes qui présentent un risque élevé d'être victimes de stigmatisation durant la pandémie de COVID-19 comprennent :

- Les personnes qui sont atteintes de la COVID-19 ou qui se sont rétablies de la maladie.
 - On peut supposer qu'elles n'ont pas suivi les mesures de prévention, comme la distanciation physique, le port du masque ou l'hygiène des mains.
 - Les personnes ayant déjà des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ou encore qui présentent d'autres vulnérabilités, par exemple en raison de la pénurie de logements ou du sans-abrisme, peuvent être tout particulièrement vulnérables à la stigmatisation supplémentaire engendrée par la pandémie de COVID-19.

- Les travailleurs de la santé qui traitent la COVID-19.
- Les personnes perçues comme ayant des origines asiatiques.

OttawaPublicHealth.ca
SantePubliqueOttawa.ca

613-580-6744
TTY/ATS : 613-580-9656



/OttawaHealth
/OttawaSante

SOLUTIONS

1. Adopter un langage axé sur la personne :

- a. Santé publique Ottawa devrait montrer l'exemple en adoptant un langage axé sur la personne qui respecte et habilite les gens lors des discussions sur la COVID-19, et ce, dans tous les canaux de communication (avec des clients, des partenaires et des intervenants, lors d'entrevues avec les médias ou sur les réseaux sociaux). Nous devons nous assurer que nos documents et lignes directrices tant à l'interne qu'à l'externe utilisent un vocabulaire axé sur la personne.

À utiliser	À éviter
<p>Virus de la COVID-19 / virus responsable de la COVID-19</p> <p>Transmettre le virus</p> <p>Personne présentant des symptômes légers/graves</p> <p>Prévient la propagation du virus de la COVID-19</p>	<p>Infection à la COVID-19</p> <p>Infester</p> <p>Être infecté</p> <p>Prévient une infection à la COVID-19</p>
<p>Personne atteinte de la COVID-19</p> <p>Personne...</p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant obtenu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 • présentant de légers symptômes causés par la COVID-19 • gravement malade en raison de la COVID-19 • qui reçoit un traitement pour la COVID-19 • qui s'est rétablie de la COVID-19 • qui est décédée après avoir contracté la COVID-19 	<p>Cas de COVID-19</p> <p>Victimes de la COVID-19</p> <p>Personnes infectées par la COVID-19</p> <p>Personnes déclarées positives à la COVID-19</p>
<p>Personnes qui pourraient être atteintes de la COVID-19</p> <p>Personnes chez qui une infection à la COVID-19 est présumée</p>	<p>Cas soupçonnés de COVID-19</p> <p>Cas présumés</p>

Personnes qui ont contracté la COVID-19	Personnes qui transmettent la COVID-19, qui infectent les autres ou qui propagent le virus
Événements de superpropagation	Superinfecteurs
Mobiliser une population	Cibler une population
Population ou groupe prioritaire	Population vulnérable

Tableau 1. Exemples de langage axé sur la personne concernant la COVID-19^{2,5}

2. **Parler de façon positive** et mettre l'accent sur l'efficacité des mesures de prévention et de traitement. Ne pas insister ni s'attarder sur les points négatifs ou les messages de menace.
3. **Mobiliser des personnes exerçant une influence sociale**, comme des chefs religieux, des représentants élus, des célébrités locales ou des organisateurs communautaires, pour amplifier la portée des messages qui réduisent la stigmatisation.
4. **Raconter des histoires** et utiliser l'image de personnes de la région qui ont eu la COVID-19 et qui se sont rétablies ou qui ont aidé un proche tout au long de sa guérison. S'assurer que tous les groupes ethniques et socioculturels sont représentés.
5. **Rectifier les mythes, les rumeurs et les stéréotypes** et remettre en question ceux qui utilisent un vocabulaire favorisant les préjugés et la stigmatisation.
6. Plutôt que de **criminaliser** les infractions aux politiques de santé publique concernant la COVID-19, renforcer les collectivités et leur donner les moyens nécessaires pour aider les gens à protéger leur propre santé et celle des autres⁴.
7. Éviter d'utiliser des formulations qui **accusent** les individus d'avoir infecté d'autres personnes, par exemple : « Les enfants peuvent ramener le virus à la maison et le transmettre aux membres de leur famille ».
8. Le terme « infection » est perçu comme stigmatisant puisqu'il se rattache à la contagion, à la menace ou à la malpropreté. Dissiper les craintes en utilisant des descripteurs ou un vocabulaire qui décrit ce qu'est la COVID-19 et la façon dont la maladie se propage⁵.
9. Adopter des approches participatives axées sur la collectivité plutôt que des approches paternalistes et de supériorité.



RÉFÉRENCES

1. CAMH. *Stigmatisation et préjugés*. <https://www.camh.ca/fr/info-sante/mental-health-and-covid-19/stigma-and-prejudice>
2. OMS. *A guide to preventing and addressing social stigma associated with COVID-19*. <https://www.who.int/publications/m/item/a-guide-to-preventing-and-addressing-social-stigma-associated-with-covid-19>
3. Alberta Health Services. *COVID-19 and Stigma: A resource for understanding and preventing COVID-19 stigma in healthcare*. <https://www.albertahealthservices.ca/assets/info/ppih/if-ppih-covid-19-covid-and-stigma.pdf>
4. ONUSIDA. *Les droits humains aux temps du COVID-19 – Les leçons du VIH pour une réponse efficace, et dirigée par la communauté*. 2020. <https://www.unaids.org/fr/resources/documents/2020/human-rights-and-covid-19>
5. Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique. *BCCDC COVID-19 Language Guide*. Août 2020. <http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/Language-guide.pdf>

